

ELECTIONS MUNICIPALES

www.lepetitnicois.net

Politique

A chaque élection municipale, il y a un dossier brûlant qui sera le sujet déterminant du scrutin.

BIOT : Le PLU au cœur des débats...

A Biot, le Plan Local d'Urbanisme (PLU) sera bien au centre des discussions, des affrontements, des débats.

Près de 1 000 logements à venir...

A Saint Philippe, le programme immobilier Biotiful est sur les rails, avec 161 logements livrés dès l'année prochaine. Au chemin des Prés, un permis de construire vient d'être accordé pour 26 logements avec le bailleur social Logis Familial. Dans le quartier Saint Pierre, deux permis viennent d'être délivrés aux bailleurs sociaux AMETIS et Logis Familial, pour 78 logements. Dans le village, au chemin Durbec, le projet COGEDIM annonce 73 logements. Un peu plus loin, à la sortie de la ville, au quartier Saint Eloi plus exactement, un terrain communal vient d'être vendu au promoteur BNP Paribas Immobilier pour l'aménagement de 130 logements. Aux Soulières, la ville vient d'accorder un permis à KM Immobilier pour 35 logements. Deux autres permis sont en cours d'instruction dans le même quartier, avec SAGEC pour 32 logements et Bouygues pour 87 logements. L'Etablissement Public Foncier Régional (EPFR) dispose également de 19 000m² dans ce quartier des Soulières où une consultation est en cours auprès des promoteurs et des

bailleurs sociaux. D'autres opportunités foncières ont également été identifiées par la municipalité dans ce quartier pour le développer. Au total, c'est près de 1 000 logements supplémentaires que Biot comptera demain avec la municipalité actuelle dirigée par Guilaine Debras. Les blocs de béton s'entassent les uns collés aux autres.

Plus de 2000 habitants supplémentaires à Biot...

Ces programmes sont pour certains actés, en cours d'instruction, ou au stade d'étude. Ils vont aggraver les problèmes de déplacements, surtout quand on connaît les difficultés du territoire aux heures de pointe. On peut s'étonner de l'avis favorable du Département représenté par la Conseillère départementale, Sophie Deschaintres, aussi bien pour les modifications du PLU que pour les projets de bétonnage le long des axes routiers. Quid des besoins en terme d'écoles, de crèches, d'aires de jeux, de jardins, d'équipements culturels et sportifs... Cette bétonisation va non seulement changer le paysage de la ville, mais aussi accentuer le risque inondation pour lequel la maire Guilaine Debras est mise en examen suite



Projet Biotiful

aux tragiques événements du 3 octobre 2015. L'opposition, emmenée par Jean-Pierre Dermit, propose « d'abroger les modifications 3, 4 et 6 du PLU, d'engager des actions auprès des services de l'État pour déroger à la loi SRU eu égard à la dangerosité des risques naturels sur la commune, de racheter les terrains à enjeu, de préserver l'habitat individuel pavillonnaire sur nos collines, d'identifier et de faire réhabiliter les logements

désaffectés du village ». A terme, si tous les programmes initiés aboutissaient, ce serait plus de 2 000 habitants supplémentaires qui s'implanteraient à Biot. Quand nous vous disions que le PLU sera au cœur des débats...

Pascal Gaymard